

Charte des principes et engagements des bénévoles

Association Métaux'Morphose

Préambule

L'association **Métaux'Morphose** valorise les métaux issus des déchets hospitaliers afin de réduire l'empreinte écologique des établissements partenaires et de soutenir l'amélioration des conditions de soin et de travail.

Les bénévoles, tous issus du personnel hospitalier, sont les premiers acteurs de cette démarche responsable. Leur engagement, au cœur des services de soins, garantit à la fois le sérieux, la sécurité et l'éthique du projet.

La présente charte fixe les **principes environnementaux, humains et comportementaux** que chaque bénévole s'engage à respecter .

1. Respect du cadre hospitalier

- Les bénévoles interviennent **exclusivement au sein des services hospitaliers partenaires** (CH de Bayeux, Aunay-sur-Odon, etc.), dans le respect des autorisations données.
 - Ils veillent à ne pas perturber l'activité de soin et à préserver la sérénité du lieu.
 - Leur attitude doit être en toutes circonstances professionnelle, discrète et bienveillante.
-

2. Engagement environnemental

- Les bénévoles participent à la collecte, au tri et au stockage des métaux conformément aux consignes de l'association.
- Ils veillent à séparer correctement les matériaux (acier, cuivre, aluminium, etc.) afin d'optimiser la valorisation.

- Ils s'interdisent toute utilisation personnelle, tout détournement ou gaspillage de matière collectée.
 - Chaque action contribue à réduire les déchets hospitaliers.
-

3. Engagement solidaire et éthique

- L'action bénévole s'inscrit dans un esprit désintéressé et collectif, au service du bien commun.
 - Les sommes générées par la valorisation sont réinvesties dans l'amélioration des conditions de travail des soignants et de la qualité des soins .
 - Les bénévoles s'engagent à agir avec respect, loyauté et coopération, dans un cadre transparent et conforme aux valeurs de l'association.
-

4. Hygiène et propreté

- Les bénévoles appliquent en permanence le protocole d'hygiène du recyclage des métaux hospitaliers établi et validé par les services d'hygiène et qualité du CHAB. (protocole disponible sur BLUE MEDI)
 - Le matériel de stockage des métaux est fermé et identifié au nom de l'association. Il s'agit d'une boîte avec couvercle disponible dans chaque service.
 - Toute anomalie (déchets contaminés, risque biologique, déversement) ne sera pas collecté. Afin d'éviter tout risque ,le déchet sera jeté avec les DASRI afin de suivre la filière traditionnelle.
 - Le respect des protocoles d'hygiène est une condition essentielle de la sécurité du personnel et de la crédibilité du projet.
-

5. Sécurité et responsabilité

- Les bénévoles respectent les consignes de sécurité liées à la manipulation des métaux et des déchets.
 - L'association et les bénévoles coopèrent avec les services techniques et logistiques pour assurer une gestion sûre et conforme des déchets métalliques.
 - L'association a souscrit une assurance responsabilité civile
-

6. Représentation de l'association

- En intervenant dans les services, les bénévoles représentent **Métaux'Morphose**.
 - Ils adoptent une conduite exemplaire, respectueuse de leurs collègues, des patients et de l'établissement.
 - Toute communication externe (photo, article, témoignage) liée à l'action de l'association doit être autorisée par le bureau.
 - Un site internet a été créé par l'association afin d'agir dans un souci de transparence et de convivialité
-

7. Formation et encadrement

- Chaque bénévole est informé et formé aux procédures de tri, de sécurité et d'hygiène propres à Métaux'Morphose.
 - Les référents de l'association assurent un suivi régulier et veillent à la bonne application des consignes.
-

8. Adhésion à la charte

La charte est disponible par tous sur le site <https://metauxmorphose.fr/>, par conséquent, chaque bénévole s'engage moralement à la lire et à la respecter.

Si le bureau considère un manquement à la présente charte, le cadre du service sera informé et des mesures seront prises conjointement avec le bureau afin de trouver des solutions ou de suspendre la collecte dans le lieu posant un problème.